

LIGUE INTER-REGIONS DE FOOTBALL AMATEUR

Département de l'Organisation des Compétitions

SEANCE DU MARDI 09 Mai 2023



TRAITEMENT AFFAIRE

AFFAIRE N°09/S - Rencontre RCBOued R'hiou / SCD Ain Defla du 05.05.2023 « Séniors » (27^{ème} Journée.)

- Après lecture de la feuille de Match
- Après lecture du rapport de l'Arbitre Principal ;

Attendu : que la rencontre de Championnat « Seniors » : RCBOR / SCD programmée Le Vendredi 05.05.2023 à 15H00 au Stade de Djedioua ne s'est pas déroulée alors que l'Équipes locale RCBOR ainsi que les Arbitres officiellement désignés étaient présents aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

Attendu : que de la lecture de la feuille de match, du rapport de l'Arbitre Principal, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'Equipe « Séniors » du CSA : SCD Ain Defla ;

Attendu : qu'après attente du délai réglementaire, l'Arbitre Principal ayant constaté effectivement l'Absence de l'équipe « Séniors » du CSA : SCD Ain Defla annula la rencontre ;

Attendu : qu'en application des articles des article 62 et 78 du Règlement des Championnats de Football Amateur et après attente du délai réglementaire d'un quart d'heure (1/4), l'Arbitre Principal constatant effectivement l'Absence de l'équipe « Séniors » du CSA : SCD Ain Defla annula la rencontre ;

Et Eu égard à tout ce qui précède, il est décidé ce qui

1er FORFAIT : PHASE « RETOUR »

*Match perdu par pénalité à l'Equipe « Séniors » du CSA : SCD Ain Defla pour en attribuer le gain du match à l'Equipe « Séniors » du CSA :RCBOued R'hiou qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00).

*Defalcation de Six (06) points à l'Equipe « Séniors » du CSA: SCD Ain Defla.

* Cinquante Mille Dinars (50.000 DA) d'amende au CSA: SCD Ain Defla.